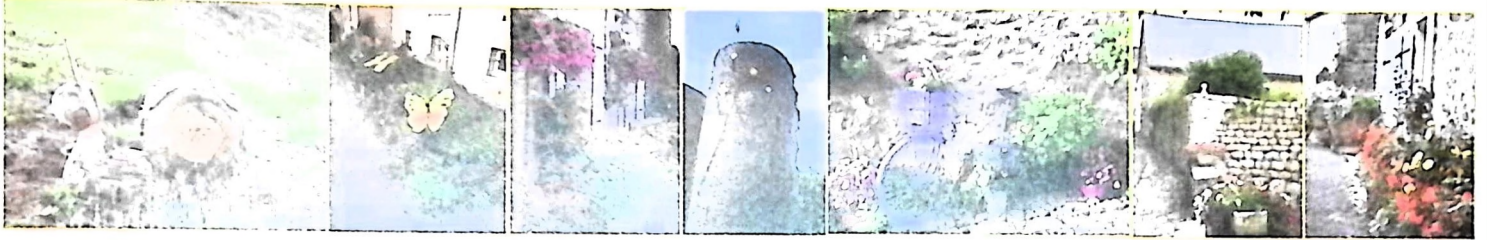


CROCCQ

N°6



Bulletin Municipal

2013





Le mot du Maire

Chers habitants de la commune de Crocq,

2008 - 2013, six années se sont écoulées et chaque jour, en conscience et volonté, j'ai travaillé pour le bien commun de ce pays, pour oeuvrer, avec la municipalité, avec la Communauté de Communes, avec le PNR de Millevaches, avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, avec le monde associatif (Fondation du patrimoine, association de sauvegarde du vieux Crocq), j'ai sûrement fait des erreurs, qu'elles me soient pardonnées.

J'ai toujours mis en avant le contact et la réflexion aux plus démunis et aux plus faibles. L'écoute face à ce monde difficile, sans partage, qui fabrique ce que nous sommes aujourd'hui : repli sur soi, manque de dialogue. Face à tout cela nous devons espérer.

J'ai rêvé que nous pourrions aussi accueillir celui qui vient d'ailleurs.

J'ai rêvé que nous pourrions bâtir jour après jour, pour nos enfants, un monde plus fraternel.

Des grands hommes disparus nous ont tracé le chemin à suivre.

Au nom de la municipalité de Crocq, je vous adresse pour cette nouvelle année mes vœux de santé, bonheur à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Jacques LONGCHAMBON

Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous.

Demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays.

J.F KENNEDY

Bilan 2013

2013 a été une année très riche dans tous les domaines mais surtout au niveau culturel :

Exposition 1001 fleurs, animation médiévale aux tours, festival en herbe, etc.

A travers ce bulletin, vous allez découvrir les événements qui ont marqués cette année 2013.

Bonne lecture !

Sommaire

Vos Élus et le budget P.2

Les actions menées

- L'aménagement du centre bourg P.3
- Les travaux de sécurité P.4
- Foncier : ventes et achats P.4
- Les aménagements et réparations P.5
- Les cimetières P.5
- Le fleurissement P.5
- En bref P.6
- Le CCAS P.6

Les actions menées par les autres collectivités P.6

Vie pratique

- Les services communaux P.7
- Les services à la population P.12

Les entreprises P.15

Vie associative P.16

Manifestations importantes P.19

Souvenirs souvenirs P.21



Vos élus

Le Conseil Municipal et les différentes commissions

CCAS

Jacques LONGCHAMBON
 Muriel FRIGIERE, Pascal BADIER,
 Raoul LÉBOUCHARD, Jean-François PEYRAUD,
 Jean-Luc PIERRON, Dominique GAUMET,
 Cécile GUIGNARD, Arlette RAZES,
 Jean-Pierre BESSE, Jean LAPORTE

Communauté de Communes

Jacques LONGCHAMBON
 Raoul LÉBOUCHARD, Thierry BATTUT,
 Jean-Luc PIERRON,

CCFD

Jacques LONGCHAMBON
 Michèle PÉROCHE, Danièle BAUMET,
 Suzanne BERNARD, Aurélie BOURCY,
 Pierrette ALLEGRE, Bernard SIDOUX,
 Jacqueline SEYLER, Yvette ROCHE,
 Irène LAPORTE, Louis DANTHON,
 Louis DEBAY, Maurice LONGCHAMBON

Conseil Municipal

Jacques LONGCHAMBON

Jean-Luc PIERRON
 Thierry BATTUT
 Bernadette MOISSENKO

Thierry BABULE
 Pascal BADIER
 Roland BERGER
 Muriel FRIGIERE
 Jean-Luc GUIGNARD
 Catherine LACROCQ
 Raoul LÉBOUCHARD
 Jean-François PEYRAUD
 Jean-Pascal RICHARD

SIARPA : Thierry BATTUT,
 Catherine LACROCQ

SDEC : Jean-Luc GUIGNARD, Thierry BABULE

Écoles : Thierry BATTUT, Thierry BABULE,
 Catherine LACROCQ, Jean-Pascal RICHARD

Collège : Muriel FRIGIERE, Thierry BATTUT

Fête : Jacques LONGCHAMBON,
 Thierry BABULE, Roland BERGER,
 Bernadette MOISSENKO, Jean-François PEYRAUD,
 Jean-Luc PIERRON, Jean-Pascal RICHARD

Appel d'offres :
 Jacques LONGCHAMBON, Pascal BADIER,
 Jean-Luc PIERRON, Raoul LÉBOUCHARD,
 Jean-Luc GUIGNARD, Catherine LACROCQ

Finances : Jacques LONGCHAMBON, Thierry
 BATTUT, Bernadette MOISSENKO, Jean-Luc PIERRON

Personnel : Jacques LONGCHAMBON, Thierry
 BATTUT, Bernadette MOISSENKO, Jean-Luc PIERRON,
 Jean-François PEYRAUD, Thierry BABULE

Relations extérieures :
 Jacques LONGCHAMBON, Roland BERGER,
 Muriel FRIGIERE, Bernadette MOISSENKO,

Fleurissement : Jacques LONGCHAMBON,
 Muriel FRIGIERE, Jean-Luc PIERRON, Roland BERGER,
 Catherine LACROCQ, Bernadette MOISSENKO

Travaux et voirie :
 Jacques LONGCHAMBON, Pascal BADIER,
 Thierry BATTUT, Muriel FRIGIERE,
 Jean-Luc GUIGNARD, Raoul LÉBOUCHARD,
 Jean-Luc PIERRON, Jean-Pascal RICHARD

Urbanisme : Jacques LONGCHAMBON, Thierry BATTUT, Jean-Luc GUIGNARD, Raoul LÉBOUCHARD, Jean-Luc PIERRON, Bernadette MOISSENKO

Budget 2013

Réalisations

Dépenses

Fonctionnement : 552 278.77 €

- Achats, travaux, études	: 190 906.92 €
- Frais de personnel	: 246 536.70 €
- Autres charges	: 54 132.86 €
- Charges financières	: 10 366.05 €
- Opérations d'ordre	: 50 336.24 €

Investissement : 267 048.80 €

- Dépenses d'équipement	: 241 659.42 €
- Emprunts	: 25 389.38 €

Recettes

Fonctionnement : 621 085.51 €

- Atténuation de charges	: 1 915.24 €
- Produits des services	: 44 152.12 €
- Impôts et taxes	: 255 794.45 €
- Dotations	: 256 182.77 €
- Autres produits de gestion	: 24 556.76 €
- Produits financiers et exceptionnels	: 37 984.17 €
- Travaux en régie	: 5 670.24 €

Investissement : 248 265.42 €

- Recettes d'équipement (subventions, etc.)	: 67 076.72 €
- Recettes financières	: 145 043.81 €
- Opérations d'ordre	: 36 144.89 €



Les actions menées

L'aménagement du centre bourg

La Halle

Les travaux de la halle sont terminés. Le financement se détaille comme suit :

- Espace pour le marché :

- * Coût total TTC : 88 343.33 €
- * Subventions : 33 787.90 €



Conseil général : 10 411.25 €
 FISAC : 8 971.00 €
 État : 6 000.00 €
 LEADER : 8 405.65 €

- Espace culturel :

- * Coût total TTC : 63 420.15 €
- * Subventions : 19 226.07 €



Conseil général : 4 409.50 €
 DETR : 14 816.57 €



La bibliothèque :

La commune, en accord avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, a consulté plusieurs entreprises pour équiper l'espace culturel.

Mezzanine et achat de mobilier : 19 542.84 € HT
 Subventions : 5 407.61 €

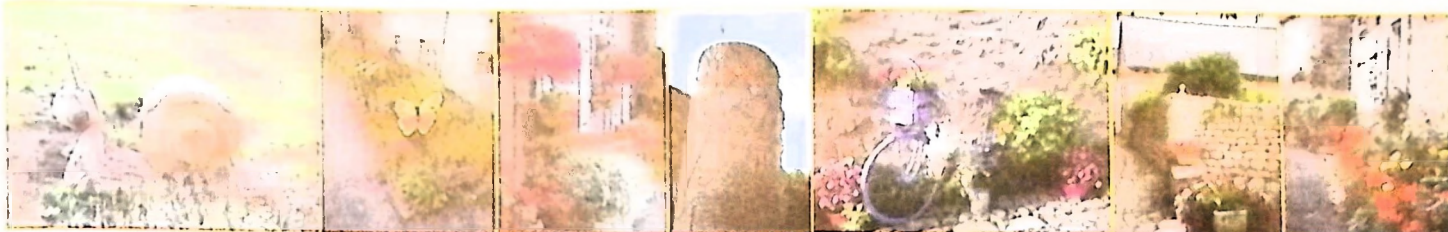


Conseil général : 2 513.21 €
 Région : 2 894.40 €

La place des arbres :

La place des arbres a été refaite. Les anciens pavés ont été récupérés et le dallage central est identique à celui de la halle. Des puits de lumière sont prévus le long du pavage.





L'enfouissement des lignes :

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et télécoms seront terminés au 1er trimestre 2014.

Ces derniers, bien qu'ils aient perturbé la vie du bourg pendant la saison estivale, permettront un embellissement du village de la perception jusqu'à la place Boucaret: remplacement des lampadaires par des lanternes et les poteaux en béton par des poteaux en fonte.

Les travaux sont réalisés par le Syndicat Des Energies de la Creuse. L'éclairage public et la part télécom sont à la charge de la commune.

Montant des travaux :

- Enfouissement lignes téléphone : 64 428.00 € HT
- Eclairage public (potences et lanternes) : 19 893.72 € HT

Subventions : 5 968.13 €

Les travaux de sécurité

Les trottoirs :

Les trottoirs route de Felletin et Route d'Aubusson ont été refaits :

- * Coût total TTC : 11 989.99 €
- * Subventions (FDAEC 2013) : 3 709.28 €

Réfection du trottoir devant le salon de coiffure « Coiffure Nathalie » :

- * Coût total TTC : 2 487.68 €



L'éclairage public :

Divers travaux ont été réalisés :

- * Lanternes grande rue hors enfouissement : 6 896.10 €
- * Candélabre suite travaux collège : 3 193.32 €

L'achat d'un radar pédagogique :

La commune, pour accentuer la sécurité au niveau du collège, s'est dotée d'un radar pédagogique.

- * Coût total TTC : 1 864.56 €
- * Subventions (amendes de police 2012) : 1 559.00 €

Foncier : ventes et achats

Les achats :

La Commune a fait l'acquisition des biens suivants :

- Maisons en ruine sises rue des Barres - parcelle AC 119 pour un montant de 2 663.12 €.
- La parcelle AC 118, qui menaçait de s'écrouler, a été récupérée par la Commune suite à une procédure de récupération des biens sans maître
- Terrain pour bac rétention d'eau lotissement (route du Naberon) : 3 485.06 €



Les ventes :

La Commune a vendu au Conseil Général, pour création d'un nouveau centre d'exploitation (anciennement DDE), le terrain sis route d'Aubusson cadastré AO 117 pour un montant de 21 140 €



Les aménagements et réparations

Restauration du logement de la perception

Le logement a été entièrement restauré pour un montant total de 52 821,75 € TTC.

Travaux réalisés : Isolation intérieure et du grenier, double vitrage dans la pièce principale, peintures, la moquette a été remplacée par du parquet flottant, du linoléum a été posé dans la cuisine, la salle de bain et les toilettes. L'électricité a été refaite entièrement.

Création de toilettes école élémentaire :

Suite à l'ouverture de la 4ème classe, les employés communaux ont créé des toilettes au 1er étage de l'école élémentaire. Ce point d'eau pourra être utilisé l'été durant les expositions.

Gymnase :

Un audit, d'un montant de 3 588,00 € TTC, a été réalisé afin d'étudier la pose d'un chauffage et l'isolation. Cette étude est subventionnée par l'ADEME à hauteur de 1 500,00 €

Services techniques :

Un grillage a été mis autour du bâtiment des Charraudes, local technique des employés communaux, afin de délimiter la propriété. Une étude pour installer un portail est en cours.

Les cimetières

Fin des procédures de récupération des tombes en désuétude (cimetières Crocq et Montel Guillaume) :

- Cimetière du Montel Guillaume :
Quelques tombes étaient en désuétude dans le cimetière du Montel Guillaume. La procédure, d'une durée de trois années, a pris fin en août. Les personnes désinant acquérir une concession dans ce cimetière peuvent s'adresser à la mairie.
- Cimetière de Crocq :
La procédure de récupération des tombes en désuétude s'est achevée en 2012. Des travaux ont été réalisés en 2013 pour enlever les grilles. Celles-ci ainsi que les pierres tombales sont désormais la propriété de la commune qui peut en faire l'usage qu'elle souhaite.



Le fleurissement

Remise des diplômes :

Elle a eu lieu le samedi 9 novembre 2013 à 17h00.

La commune est arrivée 3ème ex aequo avec Mérinchal. Mme PEYRAUD Josette et les HLM ont eu le 1er prix départemental.

Toutes les personnes ayant participé au fleurissement se sont vues remettre un diplôme ainsi qu'un petit nécessaire de jardinage.

Nous remercions aussi toutes les personnes qui participent activement à l'embellissement de la cité.

A l'année prochaine !



En bref...

Le label « village étoilé » :

En 2013, la commune s'est vu attribuer une étoile dans le cadre du concours «villes et villages étoilés».

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) vient de labelliser 183 communes françaises dont 102 participent pour la 1^{ère} fois au concours 2013 de « Villes et Villages Étoilés », pour leurs efforts en faveur d'une meilleure qualité de la nuit et leur réduction de la pollution lumineuse. Elles représentent 300 000 habitants, dans 61 départements différents. Nombre de communes montrent qu'elles ont ouvert des voies de progrès.

Le CCAS

Centre Communal d'Action Sociale :

Un Centre communal d'action sociale est, en France, un établissement public communal intervenant principalement dans le domaine du social. Pour remplir la tâche qui lui est impartie, le Centre communal d'action sociale dispose d'un organe de gestion : un Conseil d'Administration, et de moyens propres : un budget autonome.

Le conseil d'administration est composé du Maire (le Président), de 5 personnes élues du Conseil Municipal et de 5 personnes non élues.

Chaque année, le CCAS organise un repas convivial avec les personnes âgées de plus de 80 ans. Celles qui ne désirent pas participer au repas, se voient offrir des chocolats, du vin, des fleurs ou un colis. Un présent est aussi réservé aux personnes hospitalisées, quelque soit l'âge ainsi qu'aux personnes démunies.

Toutes ces attentions sont appréciées par les aînés.

Cette année, le traditionnel repas a eu lieu 12 janvier 2014 à l'auberge Saint Eloi où bonne humeur et gaieté étaient au rendez-vous.

Une stèle et une croix pour la place du 19 mars :

Une stèle a été installée sur la place du 19 mars en souvenir des anciens d'Algérie.

La croix qui a été détériorée lors de la nuit du réveillon de la Saint Silvestre 2012/2013, a été restaurée.



Les actions menées par les autres collectivités

L'aménagement de l'entrée du collège

Travaux de sécurité réalisés par le Conseil Général et le syndicat des transports scolaires. Coût des travaux : 84 225,23 € HT. Le syndicat des transports scolaires a supporté le coût des travaux à hauteur de 48 784 € HT. L'éclairage public a été changé par la Commune.



La Maison de santé

Située dans les locaux de la Communauté de communes, la maison de santé a ouvert ses portes au 4^{ème} trimestre 2013.



Vie pratique

Les services communaux

Informations pratiques

Le secrétariat :

Deux secrétaires vous accueillent les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30.

Recensement des enfants ayant atteint l'âge de 16 ans :

Depuis le 1er janvier 1999, tous les enfants, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur 16ème anniversaire et dans les 3 mois suivants. Cette année, ce sont les enfants nés en 1998 qui se feront recenser.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la journée d'appel et de préparation à la défense. L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours.

Cartes d'identité et passeports :

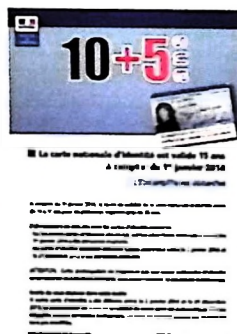
Pour toute demande de carte d'identité ou de passeport, vous devez fournir :

- 2 photos,
- un justificatif de domicile
- un justificatif d'identité.

Pour une 1ère demande, il est nécessaire de fournir en plus une copie de l'acte de naissance.

Les tarifs (fournir des timbres fiscaux) :

- renouvellement carte d'identité suite à la perte de cette dernière : 25 €,
- Passeport pour une personne majeure : 86 €
- Passeport pour le mineur de 15 ans et plus : 42 €
- Passeport pour le mineur de - 15 ans : 17 €



Les cartes
d'identité

sont dorénavant

valables
15 ans

Tarifs du cimetière :

Tarifs des concessions et cases de columbarium :

Concessions	cimetière	columbarium
15 ans		225 €
30 ans	30 € le m2	450 €
50 ans	50 € le m2	

Salle polyvalente :

Située rue de la Chapelle, voici les tarifs de location :

- Personnes de la Commune : 50 €
- Personnes extérieures à la commune : 150 €
- associations locales : 42 €
- Vins d'honneur ou réunions : 42 €

Un chèque de caution de 230 € sera demandé pour toute location.



Gîte d'étape

Tarifs nuitées :

Hiver : Adultes : 12 € ; Enfants : 8 €
 Été : Adultes : 10 € ; Enfants : 5.50 €
 Cheval : 1.85 €

Chèques vacances acceptés

Location salle : Sans cuisine : 34 € ; Avec cuisine : 66 €. Une caution sera demandée à chaque location

Réservations et renseignements auprès du régisseur, Madame VILLEBONNET Brigitte au 05 55 67 45 79
 ou 06 81 08 17 98



Le point sur les élections - ce qu'il faut retenir :

La loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires a introduit d'importantes modifications :

* Avant le vote, pour les personnes candidates :

- **abaissement du seuil de 3 500 à 1 000 habitants du deuil en-deça duquel les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire :**

Pour la commune de Crocq, le nombre de conseillers municipaux est passé de 15 à 11. Le panachage est toujours autorisé.

- **obligation de candidature dans les communes de moins de 1 000 habitants :**

Chaque personne candidate devra déclarer sa candidature individuelle auprès de la Sous Préfecture à partir du 20 février et jusqu'au 6 mars pour le 1er tour.

Attention : Les candidats au premier tour, s'ils n'ont pas été élus, sont automatiquement candidats au second tour. De nouveaux candidats peuvent se présenter au second tour dans le cas où, au premier tour, le nombre de candidat a été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

- **campagne électorale et propagande :**

La campagne débutera pour le 1er tour, le 10 mars à zéro heure et se terminera le 22 mars à minuit. Pour le second tour, elle débutera le 24 mars à zéro heure et terminera le 29 mars à minuit.

Les candidats disposent d'emplacements d'affichage mais ils devront en faire la demande écrite auprès de la mairie, dès le 10 mars. Les emplacements seront attribués selon l'ordre d'arrivée des demandes.

* Lors du vote :

- **Obligation de présenter une pièce d'identité pour voter :**

Si une personne se présente sans pièce d'identité, cette dernière ne pourra pas voter. La liste des pièces est affichée en mairie et sera affichée lors du vote.

- **panachage autorisé :**

Le panachage est toujours autorisé. Sont valides les bulletins avec des **noms retirés ou ajoutés**, y compris si certains noms ajoutés sont ceux de personnes non candidates. De même sont valides les bulletins manuscrits sous réserve des règles de présentation.

- Les suffrages ne sont comptés que dans la limite du nombre de siège à pourvoir. S'il y a 15 noms sur un bulletin, seuls les 11 premiers seront comptés. S'il est impossible de déterminer l'ordre, le bulletin sera nul.

- comptabilisation des suffrages en faveur des personnes candidates. Les suffrages présents sur les bulletins valides sont comptés individuellement, y compris en cas de candidature groupée. Si une personne se voit attribuer une voix alors qu'elle n'a pas déclaré sa candidature, le bulletin ne sera pas nul mais la voix ne sera pas prise en compte.

- S'il y a plusieurs bulletins dans l'enveloppe, ils ne sont pas nécessairement nuls. Dans le cas où la somme des noms est supérieur au nombre de sièges à attribuer, il n'est pas possible d'établir la volonté de l'électeur donc le bulletin sera nul et aucun suffrage n'est comptabilisé.

* Election des Conseillers communautaires :

Les conseillers communautaires ne sont pas élus au suffrage universel direct, mais désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après qu'ils aient été élus maire ou adjoint. Pour la commune de CROCQ, les conseillers communautaires seront automatiquement le maire et les 1er et 2ème adjoint si ces derniers ne démissionnent pas ou s'il n'y a pas d'incompatibilité de fonction.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous rendre sur le site de la préfecture de la creuse :

<http://www.creuse.gouv.fr/Demarches-administratives/Elections>



Etat civil 2013 :

Naissance :

- Ilana VILLEBONNET le 28 mars à GUERET, fille d'Hélène CHAUVIN et Fabrice VILLEBONNET

Décès :

- Henri PRADELLE, le 22 janvier
- Irène PRINTEMPS, le 22 juin
- Alain MEGE, le 29 décembre
- Jean-Claude GUINOT, le 31 décembre

Les services techniques

Une ville propre et accueillante :

CROCQ est souvent décrit comme accueillant, propre, fleuri, etc.

Ces qualités sont le résultat du travail des employés communaux qui, chaque jour, oeuvrent : Balayage des rues, entretien des espaces verts, pose des guirlandes de Noël, arrosage des fleurs, déneigement, travaux dans et sur les bâtiments, etc.



Les écoles

La cantine et la garderie :

La cantine est située au collège. Les tarifs sont les suivants :

- 2.70 € pour tous les enfants de l'école maternelle, qu'ils mangent régulièrement ou occasionnellement et pour les enfants de l'école élémentaire qui mangent régulièrement à la cantine.
- 3.10 € pour les enfants de l'école élémentaire qui mangent occasionnellement à la cantine.

La garderie est basée à l'école maternelle mais est ouverte pour tous les élèves du primaire (maternelle et élémentaire).

Les horaires sont les suivants : Matin de 8h00 - 9h00 et soir de 16h30 - 18h00.

Le prix pour chaque tranche horaire est de 1 € par enfant.

L'école maternelle :

Située grande rue, elle accueille, cette année, 45 élèves. L'équipe pédagogique est constituée de 2 enseignantes :

- Mme GIRAUD, directrice : Petite et Moyenne Section, 22 élèves
- Mme HOME: Toute Petite et Grande section, 23 élèves

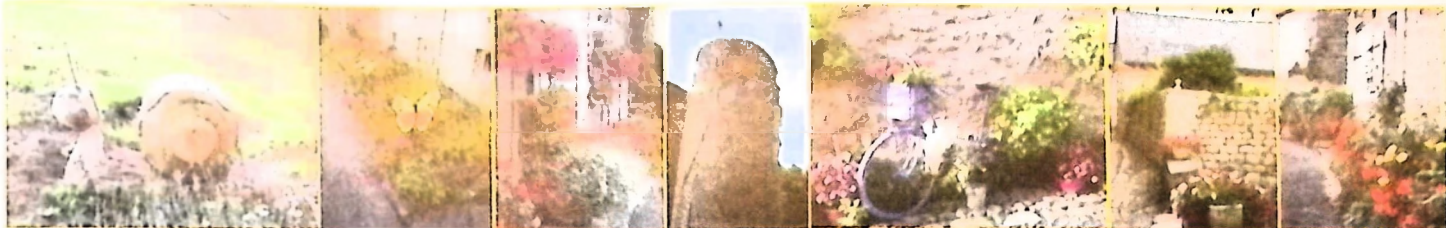
Madame DUPUY Martine, ATSEM, et Madame AGABRIEL Danièle, adjoint technique, aident les maîtresses dans leurs tâches.

Activités :

- Avec la collaboration de Mme Vesset, lissière aux ateliers Pinton de Felletin, les élèves de Grande Section ont fabriqué leurs cartons et ont tissé de jolies fleurs en tapisserie. Leurs ouvrages ont été exposés dans le cadre de l'exposition « Mille et une fleurs ».

- Les élèves de l'école maternelle ont participé à l'exposition « Mille et une fleurs » en fabriquant des fleurs multicolores, décorant ainsi les abords de l'école avec des matériaux recyclés.





L'école élémentaire :

Située rue des frères Judet, elle accueille les élèves du CP au CM2. L'équipe pédagogique est constituée de 4 enseignantes :

- Sandrine JOB : CP, 12 élèves
- Pauline VALADEAU : CE1, 12 élèves
- Sylvie GRIBET, Directrice : CE2, 19 élèves
- Sylvie FICHANT : CM1/CM2, 24 élèves

Cette année, les élèves sont allés à Saint Palais Sur Mer :

Le voyage à St palais sur mer s'est déroulé du 13 au 17 mai pour les élèves de CP et CE2 (30 élèves). Nous avons eu un temps très agréable.

Les enfants ont découvert le milieu maritime avec des visites variées :

- Lundi pêche à pied et fabrication d'un aquarium,
- Mardi découverte du milieu dunaire et l'après midi, activité cerf-volant pour les petits et char à voile pour les plus grands,
- Mercredi visite du port de la Rochelle et balade en bateau, après midi, visite de l'aquarium,
- Jeudi visite des marais salants de Mornac sur Seudre l'après-midi visite du zoo de la palmyre
- Vendredi visite du phare de la Coubre et l'après midi retour.



La visite du Père Noël : Chaque année, le Père Noël rend visite aux écoles, pour le plus grand plaisir des enfants !



La réforme des rythmes scolaires :

En accord avec les représentants des parents d'élèves, les enseignantes, le Conseil Municipal s'est prononcé CONTRE le projet de modification des rythmes scolaires. Un courrier a été transmis à l'inspection académique.

Affaire à suivre !

Le collège

Présentation :

Bien que le collège ne soit pas une compétence de la commune, nous avons souhaité le présenter car il fait partie de la vie de la cité. Il est situé route de la Bourboule, face au stade.

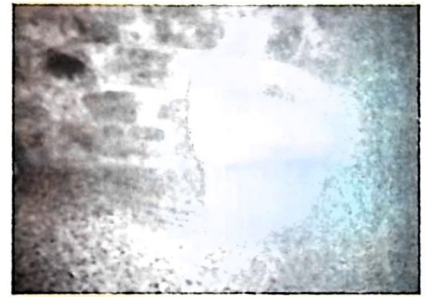
4 niveaux de la 6^{ème} à la 3^{ème} dont : 6^{ème} : 34, 5^{ème} : 20, 4^{ème} 1 : 21, 4^{ème} 2 : 17, 3^{ème} : 18



Exposé réalisé par les élèves de la classe de 6^{ème} avec l'aide de Madame GREWIS, leur professeur principal :

Les élèves de la classe de 6^{ème} mènent cette année un projet de classe patrimoine destiné à leur faire découvrir la richesse du patrimoine local. Il va s'articuler sur 4 ans en suivant le programme d'histoire. Depuis la rentrée, ils travaillent sur le patrimoine gallo-romain bien présent dans notre région.

Pour commencer cette découverte, ils se sont rendus le 26 septembre au musée de la Sénatorerie à GUERET. Ils ont découvert des vestiges gallo-romains retrouvés en Creuse : des statues des dieux, des objets de la vie quotidienne et des urnes funéraires.



Lors de leur deuxième sortie, ils sont allés sur les vestiges de thermes gallo-romains situés dans un bois de SAINT PARDOUX D'ARNET. Ils ont été amablement accueillis dans la salle polyvalente par Monsieur le Maire et des membres de l'association ARNET. Ils leur ont présenté des fragments d'habitats, de fresques et d'hypocaustes (nom donné au système de chauffage par le sol utilisé à l'époque romaine et gallo-romaine surtout dans les thermes romains) retrouvés par Monsieur LACORRE, ancien principal du collège, avec des élèves dans les années 1990.



Pour la suite de leur projet archéologique, les élèves de 6^{ème} ont séjourné à l'internat du collège d'UZERCHE du 7 au 11 octobre 2013. Leur guide les a gentiment accueillis. Ils ont visité la vieille ville. Puis ils ont pratiqué différents ateliers et créé des objets à la manière des Gallo-romains : poteries et mosaïques. Ensuite, les élèves ont appris à lire et à analyser des paysages urbains et ruraux. Ils ont visité à Tulle, au conseil général de la Corrèze, une exposition intitulée « voyage archéologique en Corrèze ». De là, ils se sont rendus sur le site archéologique gallo-romain de TINTIGNAC près de NAVES où se trouvent un sanctuaire (fanum) et un théâtre-ampthéâtre. Ils ont alors réalisé des fouilles archéologiques. Ils ont trouvé un goulet de bouteille, des marbres verts et roses, de l'os, du mortier antique... Le lendemain, ils ont arpenté les bords de la Vézère, la rivière qui coule à UZERCHE. Ils ont pu voir des tanneries et un ancien lavoir.

Le séjour s'est conclu par un jeu de piste dans la vieille ville d'UZERCHE. Ce séjour a été très riche en émotions. Les élèves ont beaucoup appris et seront fiers de présenter toutes leurs découvertes lors d'une journée gallo-romaine au collège le 12 juin 2014.

Remise de diplômes aux lauréats du brevet session 2013 :

Le 12 octobre dernier, les anciens élèves de 3^{ème} ont reçu leur diplôme du brevet des collèges au cours d'une petite cérémonie organisée au collège.

Monsieur Battut, qui représentait Monsieur le Maire, Monsieur Roulland, Conseiller Général, Mme Dessin, la Principale et les professeurs ont félicité chaudement les élèves qui ont dignement représenté leur collège puisqu'ils ont eu le meilleur taux de réussite de la Creuse.





Les services à la population

Les différents services administratifs

La Communauté de communes : Route de la Bourboule 23260 Crocq - Tél. 05 55 67 86 15

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Salle multimédia : ouverture tous les après-midi de 14h00 à 18h00



Découverte - 15 route de la Celle GIAT : 04 73 21 77 72

L'accès est gratuit pour les habitants présentant le badge disponible en mairie.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au mercredi et du vendredi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00.



Votre accueil : Mireille vous accueille dans les locaux de la communauté de communes.

Tous les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00. Vous aurez accès aux services de la CAF, des caisses de retraite, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

La trésorerie : 4, Route de la bourboule 23260 Crocq—05 55 67 41 52

Horaires d'ouverture : Tous les jours de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00, sauf vendredi 8h30 à 12h00.

SIAEPA : 2, place M.T GOUMY- 05 55 83 12 45 - Horaires d'ouverture : mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00.



Syndicat Intercommunal du collège (ramassage scolaire) : 2, route de la Bourboule : 05 55 67 48 07

Les services touristiques

L'office de Tourisme du Haut Pays Marchois

2 sites sur le canton de CROCQ :

- CROCQ, place Georges Hubert : 05 55 67 49 02

En saison hivernale, tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Juin, Juillet, août et septembre : ouverture supplémentaire les samedis de 9h30 à 12h30 et 14h00 à 18h00 et le dimanche (juillet et août) de 10h00 à 12h00.

- MERINCHAL, château de la Mothe : 05 55 67 25 56

Présidente de l'Office de tourisme : Odile LABAS

Hôtesse d'accueil : Mireille BALLET et Gaëlle LE HELLO

Les lieux de restauration et les bars

* Restaurant le Saint Éloi, route de Clermont : 09 60 54 28 01

* Camion de pizza, tous les jeudis à partir de 17h00, place Georges Hubert

* Bar Chez Vincent, 51 grande rue

* bar de l'espérance 47, grande rue
05 55 67 57 65



Les hébergements (en dehors du gîte d'étape)

(qui ont fait l'objet d'une déclaration en mairie)

Des chambres d'hôtes de qualité couvrent le territoire de la commune de CROCQ :

* Madame DAVID, 7 rue de la cure : 05 55 67 85 50 / 06 69 41 00 16

* Monsieur SCHWARTZENBERG, passage des jardins : 05 55 67 48 73

* Madame LAFRIQUE, 1 route de la bourboule : 05 55 67 41 45

* Madame KIRSCH, 10 passage des jardins : 05 55 67 43 33

* Madame SIMONNET, 5 Laval : 05 55 67 44 99

* Monsieur et Madame LEMAITRE, 1 place Corradet des Chomettes : 06 11 14 93 22



L'aire de camping car : Route de la Bourboule 23260 Crocq - stade municipal
 Jetons disponibles à la mairie ou au petit casino. Lieu convivial, aménagé pour recevoir les touristes.

Les tours et l'écomusée : rue Bardelle 23260 Crocq
 Les tours et sa table d'orientation offrent un panorama exceptionnel sur la campagne environnante et une vue superbe sur les monts d'Auvergne.
 L'écomusée vous entraîne quant à lui dans l'univers de la pelletterie et sur l'histoire des usines de peaux de Crocq.

Ouverture :
 Mai/juin et septembre de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 sauf le lundi
 Juillet/août, tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00



Les services médicaux

La maison de santé :

Les médecins et infirmières sont réunis à la maison de santé, située dans les locaux de la Communauté de communes, pour les consultations.

Médecins :

- Docteurs GAMBARD DEBURGGRAEVE Marie-Thérèse et BARTHELEMY Philippe : 05 55 67 40 33

Infirmières :

- MILLET Josiane - VIERA Liliane : 05 55 67 48 16
- BOURNICON Marie Christine, LACROCQ Madeleine, LAURENSEN Ncdège, CELERIER Virginie : 05 55 67 40 54

Kinésithérapeute :

- GROEN Rudolph, 79 grande rue : 05 55 67 90 20

Pharmacie :

- Aurélie BOURCY, 63 grande rue : 05 55 67 40 22

Des défibrillateurs pour sauver des vies !

La Commune s'est dotée de 2 défibrillateurs. Les lieux d'implantation sont la salle polyvalente et la mairie.

Le défibrillateur de la mairie peut-être mis à disposition des associations pour les manifestations.

Les services sociaux

Permanence de l'Assistante Sociale : Mme GIGAND Séverine, assistante sociale : permanence sur rendez-vous, tous les jeudis, locaux de la mairie, à partir de 10h00 - Tél. 05 55 67 41 64 ou 05 55 67 72 00 (UTAS Aubusson).

La croix rouge : Une distribution est effectuée tous les mois. Pour bénéficier de l'aide de cet organisme, il est nécessaire de s'inscrire soit en mairie, soit à la croix rouge d'Auzances sur présentation de justificatifs de revenus.

Les restos du coeur : local ancienne école primaire, grande rue - Contact : Marie Paule MOROZ au 05 55 67 60 05.

Ouverture :

- En période hivernale : tous les vendredis de 14h00 à 16h00 du 1er vendredi de décembre à fin mars.
- Inter Campagne : D'avril à fin novembre. Ouverture tous les 15 jours de 14h00 à 15h00

Dépôts de vêtements : Deux containers, pour vous permettre de déposer les vêtements que vous n'utilisez plus, un situé dans la cour de l'ancienne école (grande rue), un vers le petit casino.

MARAD : repas à domicile - L'association MARAD (Marche Auvergne Repas A Domicile) intervient sur le territoire de la Commune de Crocq. Elle livre des plateaux repas complets. Les repas sont préparés dans des ateliers agréés. Ils sont livrés tous les jours sur commande.

Coordonnées : MARAD - Mairie 63620 GIAT Tél. 04 73 21 75 13 Tél. port. 06 30 95 06 04



Les autres services

Notaire :

Maître BAGILET LATAPIE Sidonie,
39, grande rue : 05 55 67 45 55

La poste et la banque postale:

Rue des frères Judet : 05 55 67 45 33

Les services de secours :

- Gendarmerie : Rue des frères Judet : 05 55 67 40 08
- Pompiers : rue Louis Aron : 18

Centre d'exploration - Conseil Général :

Chez Pilot : 05 55 67 49 34

aux services des enfants

Le collège : route de la Bourboule - 05 55 67 43 88

L'œuvre universitaire du loiret : route de Laval

[Http://www.ouloiret.fr/crocq/](http://www.ouloiret.fr/crocq/)

Les galopins en marche :

Accueil de loisirs pour enfants ouvert pour les vacances de pâques,
juillet/août et Toussaint.

Directrice : Audrey LEMASSON

Pour tous renseignements, s'adresser au président, Monsieur
Frédéric PERRIER.

... pour découvrir

Location de chevaux et poneys
pour petits et grands.

Un excellent moyen pour découvrir
les paysages autour de Crocq.

M. et Mme PERSIGNAT

le Naberon

Tél. 05 55 67 47 98

Le chemin de Crocus :

Se renseigner auprès de l'office de
tourisme.

Itinéraires de randonnées :

Plusieurs itinéraires sont proposés
autour de Crocq.

Se renseigner auprès de l'Office
de Tourisme pour les découvrir

... assurances et banques

Les assurances :

- MMA : Christophe BELLOT ANTONY,
41 grande rue : 05 55 67 40 13
- THELEM : 53 grande rue : 05 55 67 45 77
- GROUPAMA : 15 rue des pavés : 05 55 67 40 90

La banque : Crédit agricole, place du monument : 05 55 67 45 50

La banque postale : Rue des frères Judet : 05 55 67 45 33

... les artisans

Maçonnerie :

SARL BATTUT, 9 route d'Aubusson : 05 55 67 43 70

Électricité—plomberie :

DUPRADEAUX Cyrille, 34 bis rue de l'église : 05 55 67 88 02

Peinture :

BERGER Roland, 8 rue Porte Grande : 05 55 67 45 03

Terrassement :

VERGNE Dominique, les bourgnons : 05 55 67 61 90

Couture :

GAY Renée, 15 Les Charraudes : 05 55 67 47 47

Bûcheron :

LEBOUCHARD Raoul, Les Granges Banelles : 05 55 67 45 08

Auto entrepreneurs : tous travaux espaces verts :

SAVIDAN Thierry, HLM : 05 55 67 39 01

... les commerces

- Garage/station service : Garage BUJON, 1 route d'Aubusson : 05 55 67 45 11
- Réparation/vente machines agricoles, motoculture et station service 24/24 : SARL PRESSIAT, 3 les Charraudes : 05 55 67 45 27
- Librairie : Librairie des tours, 59 grande rue : 09 67 15 54 43
- Pompes funèbres et fleuriste : LABIAULE SABATIER, 57 grande rue : 05 55 67 54 73
- Fleuriste : Capucine, 10 rue de la Chapelle : 05 55 67 89 44
- Épicerie : - Magasin VIVAL, 43 grande rue : 05 55 66 38 52
- Petit Casino, route de la Bourboule : 05 55 67 52 80
- Fromagerie : CROCQ Fromage, 12 rue de la Chapelle : 05 55 66 28 46
- Boucherie : SARL ROCHE, 14 rue du parc : 05 55 67 40 21
- Boulangerie : BOURGNAUD Philippe, 31 grande rue : 05 55 67 41 58
- Habillement : Vêtements GAMBARD, 3 place du monument : 05 55 67 46 18
- Informatique : M'TIC, 1 place du monument : 05 55 66 98 62
- Coiffeur : Coiffure Nathalie, 5 place du monument : 05 55 66 26 71

marché de producteurs tous les 1er et 3ème dimanche en période hivernale
Tous les dimanches en période estivale



Les entreprises

SARL TOURNAUD



Tournaud Mécanique Générale est une entreprise familiale : Nous sommes spécialisé dans l'usinage de précision de petites et moyennes séries ainsi que dans la réalisation de sous-ensembles, outillages et prototypes.

Nous sommes équipés de machines outils à commandes numériques de dernière génération et avons mis en place une politique qualité certifiée ISO 9001.

Nous proposons également une activité de dépannage pour les professionnels comme pour les particuliers.

Depuis peu, nous commercialisons une fendeuse à vis réalisée entièrement dans nos ateliers.

Société Nouvelle Katz Industrie



« Forte d'une expérience de 140 ans, notre entreprise propose un large panel de marquages sur une gamme étendue de support. Chevalets, invitations, cartes de visite, badges, étiquettes, plaques de firme, faces avant, enseignes, totems, panneaux.

Nous mettons à votre disposition notre savoir-faire pour satisfaire à vos exigences avec des matériaux innovants. »

Etablissement CHAPAL



CHAPAL est une manufacture de cuir de luxe fondée en 1832.

Notre production 100% française est réalisée sur-mesure et répond aux demandes toutes particulières de notre clientèle exigeante. Notre maison a su préserver les gestes artisanaux indispensables à la survie de notre savoir-faire français. Le travail du cuir dans notre tannerie dans la Creuse est à la base de notre manufacture familiale.

CHAPAL c'est aussi une longue histoire d'amour avec l'automobile ancienne et l'univers de l'aviation. La marque a d'ailleurs décidé de se lancer dans un projet original : rééditer les vestes de personnalités historiques telles qu'Amelia Earhart ou Elvis Presley.



Vie associative

La commune de Crocq est riche en associations. Ce maillage permet à notre cité de rester dynamique. Nous les félicitons pour leur investissement.



Nom de l'association	Président(e)s
Amicale des anciens de l'Entente Crocq/La Villeneuve	BATTUT Serge
Espérance sportive La Courtine/Crocq/La Villeneuve	BATTUT Serge et BEYSSAC Luc
Entente Sud Est Creuse (Foot jeunes)	CONTINSUZAT Thierry
L'amicale pongiste	PEYRAUD Jean -François
APPMA (société de pêche)	GUINOT Christian
Club des aînés ruraux	SIMONET Éliane
Association Parents Élèves (APE)	BATTUT Muriel
Crocq tout terrain	CELERIER Virginie
FNACA (Anciens d'Algérie)	ROFFET René
Gym Équilibre	MOROZ Marie Paule
Club de Tennis	GAUMET Georges
Chasse (ACCA)	PIERRON Jean-Luc
Association de sauvegarde du vieux Crocq et de son environnement	LONGCHAMBON Jacques
Comité des fêtes	RICHARD Alexis
Amicale des pompiers	BELLOT Christophe
Joyeuse Pétanque (Basville)	BABULE Thierry
Crocq badminton Haute Marche	BOUSQUET Isabelle

Mot du club des aînés croquants

Avec une fréquentation à peu près stable, le club est devenu encore plus croquant du fait de sa nouvelle appellation, mais déplore toutefois le manque de jeunes retraités pour abaisser la moyenne d'âge.

Ici, on se bat pour être une des vitrines de notre village. On ne reste pas dans notre bulle. C'est ainsi qu'on peut mettre à notre actif :

- deux concours de belote,
- deux loto,
- des fêtes anniversaire,
- une journée de la forme (balade, goûter, organisée avec les clubs environnants),
- visite aux anciens adhérents éloignés de leur domicile pour diverses raisons
- côté gourmandise, on aime se retrouver autour d'un bon repas à la fin de l'année, servi au restaurant ainsi qu'un goûter « bûche de noel », ou autre « galette des rois »
- ajouté également deux voyages surprise d'une demi journée où sont proposés découvertes de sites et goûter.
- Le club propose aussi des séances de mémoire, ouvertes à tous les adhérents, dispensées par Madame Saintemartine, à raison d'une séance par mois pour le grand plaisir d'une dizaine de personnes.

Ainsi va la vie dans ce club qui ne baisse pas les bras !

Le club des aînés

⚠ Subventions :

Les associations souhaitant une subvention de la commune doivent en faire la demande, accompagnée du bilan de l'année précédente, avant le vote du budget.





L'association de sauvegarde du vieux Crocq



L'association de Sauvegarde du Vieux Crocq et de son environnement, créée le 18 août 1988 (1/4 de siècle), a pour objectifs fondamentaux : recenser, préserver à des fins de développement culturel, touristique ou économique, tous éléments architecturaux, paysages ou autres apportant au patrimoine historique, culturel, artistique ou social de la commune de Crocq et de son environnement géographique.

C'est aujourd'hui toujours le sens de notre action, faire vivre ces deux lieux appartenant à la commune de Crocq, écomusée et les tours qui fonctionnent entre nos deux parties avec une convention. Notre volonté est de construire ensemble.

C'est 12 000 heures de travail bénévole,

C'est 6 000 visiteurs,

Ce sont des récompenses nationales et régionales :

- 1992 : 2ème prix Caisse Nationale des monuments historiques
- 1993 : 1er prix Caisse Nationale des monuments historiques
- Bravo de l'accueil (au niveau touristique), décerné par le ministre PONS.



Visite des tours, de l'écomusée et du patrimoine

Chaque année, grâce à Brigitte et aux bénévoles de l'association, les tours et le musée de la pelletterie sont visités par de nombreux touristes, qui, par là même profitent des commerces locaux.

Des visites guidées du bourg sont aussi proposées ainsi qu'une visite du moulin à chanvre sur la commune de saint Oradoux.



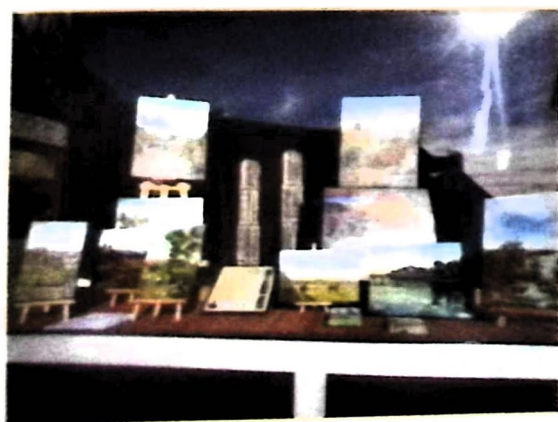
Les activités

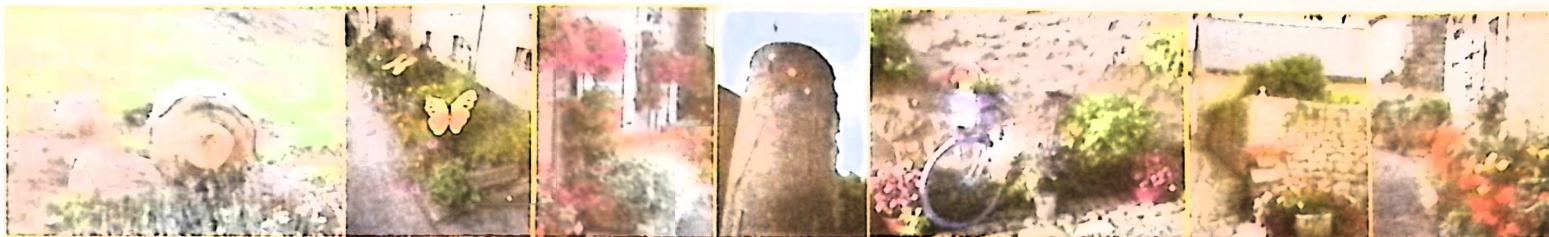
- La brocante et l'exposition avicole
- Exposition estivale
- Festival en herbe
- Représentation de danse
- Spectacle médiéval
- Etc.



Initiatives originales

L'association est porteuse du projet « les yeux aveugles de Crocq », idée soutenue par Walter KUHN : rouvrir des devantures fermées à Crocq pour exposer des œuvres et valoriser l'artisanat.





L'agenda des manifestations



Marchés :

Période hivernale : 1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois

Période estivale : Tous les dimanches



Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
23/02	Concours de belote	Club des aînés	Salle polyvalente
01/03	Bal	Entente Sud-est Creuse (jeunes footballeurs)	Salle polyvalente
02/03	Loto	Amicale pongiste	Salle polyvalente
27/04	Loto	Club des aînés	Salle polyvalente
03/05	Loto	Association de Parents d'Elèves	Salle polyvalente
08/06	Broc-croquante et exposition avicole	Association de sauvegarde du vieux Crocq	Halle et place Georges Hubert
14/06	Voyage au futuroscope	Association de Parents d'Elèves	
Du 04 au 06/07	Fête à Crocq	Comité des fêtes	Vendredi soir : tournoi de sixte Défilé nocturne dans les rues le samedi soir. Bal le samedi soir salle polyvalente. Repas et défilé le dimanche
12/07	Fête du feu	Amicale des pompiers	Pétanque/repas/bal
25/07	Concours de pétanque en semi nocturne	ACCA	Stade
Du 26/07 au 21/08	Exposition peinture	Association de sauvegarde du vieux Crocq	École élémentaire
08/08	Concours de pétanque en semi nocturne	Société de pêche	Stade
16/08	Festival en Herbe		
22/08	Concours de pétanque en semi nocturne	ACCA	Stade
19/10	Concours de belote	Club des aînés	Salle polyvalente
11/11	Loto	Club des aînés	Salle polyvalente
19/12	Tournoi de tennis de table	Amicale pongiste	Salle polyvalente
31/12	Réveillon de la Saint Sylvestre	Amicale pongiste	Salle polyvalente

Correspondant de la Montagne : Laurent LAFRIQUE, les Chaumettes 23260 BASVILLE : laurent.lafrique@laposte.net

Cet agenda n'est pas exhaustif. Pardonnez nous s'il contient des oublis.



Les manifestations importantes



Carnaval de l'école maternelle



Festival en herbe

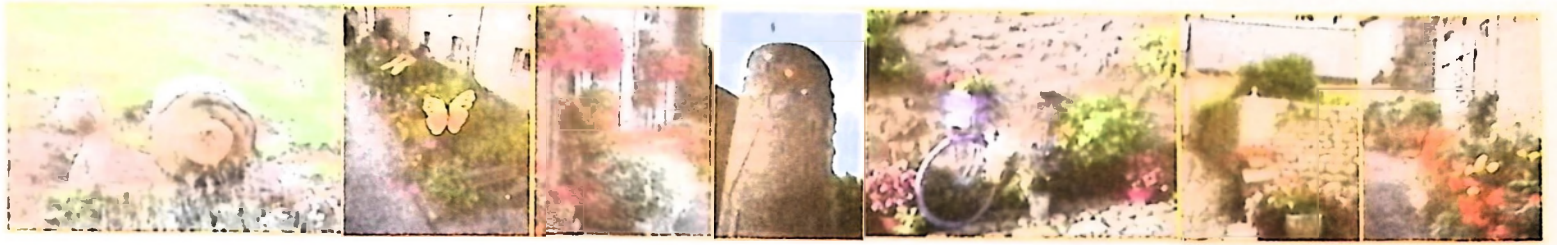


Brocante et exposition avicole



Fête médiévale





Fête à Crocq



Triat 4x4



Exposition 1001 fleurs





Souvenirs, souvenirs ... L'US CROCQ







Mairie de Crocq

2 place Marie-Thérèse GOUMY
23260 CROCQ
Tél. 05 55 67 40 32 - Fax 05 55 67 46 48
Mail: mairie@crocq.fr

Parution : février 2014

Élaboration et mise en page :

Secrétaire de mairie

Remerciements :

Nous remercions toutes les personnes qui ont pris part, de près ou de loin à l'élaboration de ce bulletin.

Nous nous excusons s'il existe des oublis.

